

Série « Croisades Tardives », vol. 1

Les projets de croisade
Géostratégie et diplomatie européenne
du XIV^e au XVII^e siècle

sous la direction de Jacques Paviot

avec le concours de
Daniel Baloup et Benoît Joudiou

Presses universitaires du Mirail
Collection « Méridiennes »
Toulouse • 2014

Les projets de croisade français contre l'Empire ottoman au XVII^e siècle

Faruk BILICI

Institut national des langues et civilisations orientales, Paris

Centre d'études alexandrines (USR 3134, CNRS)

Institut français d'études anatoliennes (USR 3131, MAE-CNRS)

L'idée d'un empire français, avec à sa tête le roi de France comme « le roi de tous les rois terrestres selon le plan de Dieu »¹, est plus que jamais à l'ordre du jour au XVII^e siècle². Tout l'arsenal juridique, historique, religieux, scientifique, fut utilisé pour contrecarrer les prétentions allemandes à la suprématie, mais aussi pour promouvoir l'idée impériale française. Si l'on suit Gaston Zeller, depuis le début du XIV^e siècle jusqu'à Louis XIV, tous les rois de France ont-ils pensé coiffer la couronne impériale.

Au XVI^e siècle, c'est en Guillaume de Postel (1510-1581), écrivain et orientaliste, que la France trouve son meilleur avocat pour son aspiration à cette dignité impériale. Dans sa théorie d'unification de l'humanité « sous une seule maison, sous une seule loi, sous une foi, en une seule langue », il fallait naturellement un seul roi, et ce roi devait être celui de France, revendication justifiée par un chaînage juridique remontant jusqu'à Noé. Dans cette voie,

¹ L'expression appartient à Matthieu de Paris dans sa *Chroniqua Majora*, citée par Colette BEAUNE, *Naissance de la nation française*, Paris, 1985, p. 208.

² Pour l'ensemble de ces projets, cf. Faruk BILICI, *Louis XIV et son projet de conquête d'Istanbul / XIV. Louis ve Istanbul'u Fetih Tasarısı*, Ankara, 2004 ; et par ailleurs Trandafir G. DJUVARA, *Cent projets de partage de la Turquie (1281-1913)*, Paris, 1914.

Postel a eu de nombreux disciples dont certains firent de la Gaule (comme Le Fèvre de la Boderie) le berceau mondial de la civilisation. Les auteurs français étaient fiers que les sultans ottomans appellent le souverain français « empereur de France » et les ambassadeurs en poste à Constantinople ne cessaient de parler à leurs interlocuteurs turcs de leur maître, « l'empereur », titre qui n'a jamais été fixé dans aucun traité. Ainsi, tout au long du XVII^e siècle les historiens de la monarchie française accumulèrent une grande quantité d'arguments pour justifier le droit des rois de France au titre d'empereur venant de l'Empire romain d'Occident.

C'est aussi dans cette revendication du trône de Constantinople qu'il faut chercher les raisons profondes des travaux prolifiques du XVI^e, mais surtout du XVII^e siècle, dans le domaine des antiquités et de la byzantinologie. En tout cas, c'est ce qui est suggéré par les auteurs de l'exposition intitulée *Byzance retrouvée*, organisée en septembre 2001 à l'occasion de la réunion du XX^e Congrès international des Études byzantines à Paris. Laïc, contrairement aux nombreux autres, le représentant le plus éminent de cette école de la « Byzantine du Louvre » est certainement Charles du Fresne du Cange. La carrière de du Cange dérive directement de cette recherche des « preuves » des droits français sur le trône de Constantinople. C'est en effet par l'édition du texte de Villehardouin en 1657, dans la « Byzantine du Louvre », que du Cange ouvre sa carrière de byzantiniste, et le choix du récit est lié au projet impérial de Louis XIV. En effet, l'*Histoire de l'Empire de Constantinople sous les empereurs françois*³ met l'accent, dans son titre et dans sa couverture, sur le caractère bien français de la conquête de Constantinople et la seconde partie contient « *une histoire générale de ce que les François et les Latins ont fait de plus mémorable dans l'Empire de Constantinople, depuis qu'ils s'en rendirent maistres, jusques à ce que les Turcs s'en sont emparez...* ».

Du Cange compléta l'édition de la chronique de Geoffroy de Villehardouin, qu'il avait entreprise, par une histoire de l'Empire latin de Constantinople. Dans

³ Paris, Imprimerie royale, 1657, grand in-folio, exemplaire avec notes manuscrites de l'auteur, adressé au roi (BnF, ms. fr. 9473).

son épître dédicatoire, il encourageait le jeune souverain français⁴ à entreprendre une nouvelle conquête de Constantinople :

Sire, je ne présente pas à Votre Majesté des terres étrangères et de nouveaux mondes, quand je lui offre l'empire de Constantinople, puisque c'est un Trône sur lequel la valeur et la vertu ont élevé vos aïeux et que celui que vous possédez vous donne des titres si authentiques et des prétentions si bien fondées sur les plus belles et principales parties de l'Univers que plusieurs des plus grands Princes d'aujourd'hui ne sont riches que des usurpations qu'ils ont faites sur les droits de votre Couronne, et qu'au lieu de redoutables qu'ils veulent paraître, ils n'auraient qu'une puissance bien raccourcie, s'ils étaient réduits à leur légitime et resserrés dans les bornes de leur origine.

Tout au long du XVII^e siècle, l'idée d'une guerre sainte à mener contre le Turc se développa, suscita des enthousiasmes, trouva même en partie un terrain d'application après le second siège de Vienne et aboutit à la Sainte-Ligue. Comme le signale Vandal, la guerre sainte n'était plus seulement la chimère d'esprit nombreux mais éloignés des affaires et négligés par les gouvernements ; elle redevint la pensée des souverains et des ministres, des capitaines célèbres, des grands ambitieux. Plusieurs se flattaient de la conduire un jour et la plaçaient au-delà de leurs entreprises présentes, comme l'occupation et la gloire de l'avenir⁵.

C'est aussi dans ce contexte de prétentions impériales qu'il faut placer les différents projets de partage de l'Empire ottoman au XVII^e siècle et surtout ceux de la conquête de Constantinople. Schématiquement, certains de ces projets proposent d'organiser une puissante flotte qui franchirait les Dardanelles pour venir bombarder et brûler la capitale ottomane, alors qu'une armée de terre viendrait y faire la jonction par les Balkans ; d'autres veulent commencer la conquête par l'Égypte pour affamer ainsi Constantinople et

⁴ Louis XIV avait alors dix-neuf ans.

⁵ Albert VANDAL, *L'Odyssée d'un ambassadeur, Les voyages du marquis de Nointel (1670-1680)*, Paris, 1900, p. 6.

l'obliger à se rendre. Toutes sortes de fins funestes sont prévues pour les Turcs : les plus tolérants leur réservent une conversion générale au christianisme, les autres l'exil dans les « déserts » et leur dispersion à travers le monde, enfin les derniers, les moins cléments, une élimination totale en les passant par les armes. Plus précisément ces projets peuvent être classés en trois catégories : les projets de grande envergure ; ceux qui visent avant tout l'Égypte ; enfin ceux qui visent directement Constantinople.

Les projets de grande envergure

L'exil ou la conversion des Turcs : l'Union européenne de Sully

Le XVII^e siècle s'ouvre avec le fameux projet de Sully (1560-1641). Connu sous le nom du « Grand dessein d'Henri IV » ou très probablement un dessein qu'on lui a prêté, car ce projet appartient au premier ministre du roi. Inséré dans les *Économies royales*⁶, le projet de Sully est un rêve, qui de nos jours prend l'allure d'une prophétie avec l'actualité de l'Union européenne et surtout des discussions autour de la place de la Turquie dans cette union. Pour Sully, il s'agissait de former une confédération européenne dont la Turquie musulmane et la Russie orthodoxe seraient exclues.

Cette confédération européenne devait se composer de quinze États catholiques et protestants : les États du Saint-Siège, l'Empire germanique, la France, l'Espagne, l'Angleterre, la Hongrie, la Bohême, la Pologne, le Danemark, la Suède, la Lombardie, la République de Venise, la République italique, la Hollande et la Suisse.

Une fois cette confédération constituée, il fallait faire la guerre sans relâche contre les Turcs s'ils ne consentaient pas à quitter l'Europe de bon gré. Pour cela, Sully proposait aux États entrés dans l'union (l'association) de fournir, chacun proportionnellement à sa puissance et à ses capacités financières, un

⁶ Il s'agit des mémoires qu'il rédigea après l'assassinat d'Henri IV en 1610 et publiés au XIX^e siècle sous le titre de *Mémoires des sages et royales économies d'Estats de Henry-le-Grand*, 9 vol., Paris, 1820-1829.

contingent de troupes suffisant. Contrairement à bien d'autres, dans ce projet, les personnes et les biens des Turcs étaient dans un premier temps respectés ; on leur donnait un délai d'un an de réflexion pour choisir entre deux solutions : s'exiler avec leurs biens dans un pays de leur choix, ou embrasser la religion du pays qu'ils habitaient. Cette fédération devait disposer de 273 800 soldats et de 117 vaisseaux pour combattre les Infidèles.

Contre les dangers probables auxquels les pays voisins à la Turquie étaient exposés, Sully prévoyait de fortifier plus particulièrement la Hongrie, Vienne, la Transylvanie, la Carinthie, la Styrie, la Croatie, etc. Naturellement, cette armée européenne devait être sous l'autorité du roi de France. Il semble que ce projet fut accueilli favorablement par l'Angleterre où Sully s'était rendu en tant qu'ambassadeur en 1601. Un traité même fut signé avec le pape ; certains Électeurs allemands, tels que ceux du Palatinat, de Brandebourg, de Cologne et de Mayence, ainsi que les Vénitiens et le duc de Savoie approuvèrent le projet. Seule la maison d'Autriche s'y opposa, de crainte probablement d'être obligée de partager avec la France les territoires conquis sur les Turcs.

Le Père Joseph et Charles de Nevers : la croisade du « Bien contre le Mal »

Le cas du Père Joseph est trop célèbre pour ne pas être évoqué en quelques lignes. En effet, presque caricaturale, obsessionnelle, jusqu'à la fin de sa vie, l'idée de croisade contre les Turcs, chez ce moine politique, resta comme une préoccupation essentielle⁷. En relation permanente avec le duc de Nevers, il servit de souffle mystique et idéologique au projet plus concret de ce dernier.

Français par son éducation, italien, grec et allemand par sa naissance, le duc de Nevers était également un Paléologue de par sa grand-mère maternelle, Marguerite Paléologue de Montferrat, et Gonzague par son père. Il voulait entreprendre de grandes choses, pour se hisser au rang des grands princes européens, mais sans en avoir les moyens. Charles de Gonzague de Montferrat

⁷ Pierre BENOIST, « Le Père Joseph, l'Empire ottoman et la Méditerranée au début du XVII^e siècle », *Cahiers de la Méditerranée*, 71 (2005), pp. 185-202.

rêvait donc d'organiser une croisade pour exaucer les aspirations à la libération des Grecs de l'Empire ottoman, qui s'adressèrent à lui en 1609 comme le dernier descendant des Paléologues, d'autant qu'en 1602, il avait participé au siège de Bude à côté de l'archiduc Matthias et qu'il y fut blessé. Selon le plan préparé par les Grecs de Morée et qu'il avait accepté, les Balkans se soulèveraient et marcheraient contre Constantinople. De son côté, le duc créa une milice chrétienne, qui devait constituer le noyau de la future armée internationale contre les Turcs. Il fit même construire des navires pour transporter son armée en Grèce. Son quartier général devait être la Morée, d'où l'assaut serait donné sur la capitale ottomane. Comme dans tous les projets de reconquête de l'Empire ottoman, les Chrétiens d'Orient, Géorgiens, Arméniens, Chaldéens, mais aussi les Druzes du Liban, devaient apporter leur concours pour la réussite de l'entreprise. Tous ces efforts furent voués à l'échec faute de trouver un soutien de la part des grandes puissances. Mais en attendant, le Père Joseph ne pouvait pas trouver mieux que le duc pour échafauder durant de longues nuits d'hiver des projets de croisade. Lorsqu'en 1625 le duc se lassa de ses projets puérils, le Père Joseph continua.

C'est dans cette période aussi que le capucin composa ses fameuses *Turciades*⁸, commencées en 1617 et terminées en 1625. Médiocre œuvre littéraire, cette épopée en latin de quatre mille six-cent trente sept vers, offerte au pape Urbain VIII, constitue cependant un chef-d'œuvre de l'idéologie des dévots du XVII^e siècle. Ce roman de fiction prend tout son sens en ce qu'il préconise la désignation des chocs des religions et des civilisations, l'établissement de la ligne de partage entre le Bien et le Mal, le premier étant représenté par Jésus et le second par le prophète de l'islam, Mahomet. Au cours d'une réunion publique d'anges, le Christ exprime sa douleur devant la suprématie musulmane dans le Proche et le Moyen-Orient et invite les puissances célestes à y porter remède. Marie est même prête à y participer. Jésus explique aux princes de l'Europe, plus particulièrement aux rois de France Louis XIII et d'Espagne Philippe IV, la nécessité urgente d'une guerre sainte contre les princes musulmans.

⁸ *Turciados*, Paris, Jean Fouët, 1625.

Ainsi le capucin imaginait le couple qui devait sauver le monde des Turcs, des protestants et de tous ceux qui pouvaient nuire à la gloire française : Dieu et la France, la seconde étant l'instrument du premier. Dans cette entreprise de destruction des Turcs et des musulmans, le Père Joseph se considérait comme « l'interprète de la volonté divine », à côté de Louis XIII et de Richelieu.

Les deux religieux, le cardinal et le capucin, devaient revenir, tôt ou tard, à la stratégie d'alliance avec les Turcs comme au temps de François I^{er} et d'Henri IV. Après la victoire catholique allemande à Nördlingen (6 septembre 1634), au moment où la France allait s'engager dans la guerre, le Père Joseph, la mort dans l'âme, fut même obligé, par l'entremise du prince de Transylvanie, de négocier un accord avec les Turcs.

Le projet d'un diplomate : Savary de Brèves

Autant le Père Joseph peut être considéré comme un religieux politique illuminé, tout voué à une guerre de croisade contre l'Infidèle, autant Savary de Brèves (1560-1628) est un diplomate expérimenté, connaissant bien l'Empire ottoman, à la suite d'un long séjour qu'il y avait fait. Cousin de Jacques Savary de Lancosme, ambassadeur ligueur (1584-1591) à la Sublime Porte, puis lui-même ambassadeur d'Henri IV pendant sept ans (1591-1606), Savary de Brèves habita Constantinople près de vingt-deux ans à partir de 1584 et connut ainsi quatre sultans. L'ambassade de Brèves a été une des plus brillantes et fructueuses pour la France, puisqu'il obtint en 1597, puis en 1604, après l'avènement d'Ahmet I^{er} (1603-1617), le renouvellement des capitulations, dont le texte de la seconde fut imprimé à l'ambassade en version bilingue⁹.

⁹ Sur cette imprimerie, cf. Gérald DUVERDIER, « Savary de Brèves et Ibrahim Muteferrika », *Bulletin du bibliophile*, 3 (1987), pp. 322-359. Savary de Brèves a publié par ailleurs *Les articles du traité fait en l'année 1604 entre Henri le Grand, roy de France et de Navarre, et Sultan Amat empereur des Turcs* (Paris, Imprimerie des langues orientales, 1615).

C'est dans son *Discours abrégé des asseurez moyens d'anéantir et ruiner la Monarchie des Princes ottomans* (1618)¹⁰ que Brèves analyse d'abord les caractéristiques de la puissance ottomane, puis expose son projet de conquête de Constantinople presque au même moment où le Père Joseph et Charles de Nevers élaboraient des programmes de partage de l'Empire ottoman. Tout en reconnaissant les capacités militaires et politiques de « *ce grand adversaire* », Brèves dit avoir pris un soin particulier pour évaluer cette puissance, mais aussi « *les moyens que les Princes chrestiens pourroient tenir pour l'affoiblir et le ruiner* »¹¹, avec une participation prépondérante de la France.

Il est probable que Brèves a subi, pendant son ambassade à Rome, l'influence du très conservateur pape Paul V (1605-1621), car son projet également est tout empreint de motifs religieux. C'est bien une union chrétienne qu'il s'agissait de mobiliser contre « *le Turc* ». Le dispositif essentiel de sa stratégie était la marine, l'armée de terre étant un moyen de diversion et surtout l'instrument prêt à porter le coup de grâce. Selon ses estimations, le roi d'Espagne et ses possessions italiennes devaient fournir cent galères, tandis que la République de Venise, soutenue par la France en hommes et en vivres, en fournirait près de deux cents. Brèves, comme tout le monde, avait beaucoup entendu parler en France, mais surtout à Constantinople, des fameuses six galéasses dites « montagnes de mer » qui, à la bataille de Lépante, avaient causé des dégâts décisifs dans la flotte ottomane. Il fallait renouveler l'expérience et Venise devait en fournir de nouveau six. Avec huit ou dix galères du pape, une cinquantaine de France, cinq ou six du duc de Savoie, une dizaine de Toscane et autant de Gênes, l'ancien ambassadeur pensait pouvoir réunir un peu plus de trois cent quatre-vingts galères et six galéasses.

Cette armada serait destinée, bien sûr au combat, au transport de troupes et de munitions de bouche et de guerre, mais aussi de beaucoup d'armes pour être livrées aux « *Chrestiens subjects du Grand-Seigneur, qui se revelteroient à la faveur de*

¹⁰ Dans le même volume, se trouve un autre ouvrage, *Discours sur l'alliance qu'a le Roy avec le Grand Seigneur et de l'utilité qu'elle apporte à la Chrestienté*, In-4°, s.l.n.d.

¹¹ *Discours abrégé des asseurez moyens d'anéantir et ruiner la monarchie des Princes ottomans*, p. 3.

[l'armée chrétienne] »¹². Effectivement, l'autre pilier du projet de Brèves, comme chez le Père Joseph, était la population chrétienne de l'Empire ottoman, qui était supposée toujours prête à se soulever contre le sultan. L'idée qu'une grande puissance composée de diverses nations ne puisse pas vivre longtemps « *sans s'entrechoquer* » et sans que ces nations se battent entre elles paraissait proprement incroyable, et c'est sur cet aspect que Brèves insistait.

Selon Brèves, il fallait avant tout occuper les places de Coron et de Modon, puis les îles de Chio (Sakız), de Mytilène et de Ténédos, dont les forteresses seraient démunies de tous les moyens de défense, à cause de « *l'orgueil du Turc [...] de croire que toute la puissance chrestienne n'est pas suffisante pour luy nuire* ». Ainsi l'armée chrétienne tiendrait la mer Égée, empêcherait l'arrivée des vivres et de l'aide militaire d'Égypte et de Volo, établirait un blocus total devant les Dardanelles, obligeant la flotte turque à sortir en haute mer pour enrayer la famine à Constantinople. Pour la suite, même s'il admet que les deux forteresses sont infranchissables sans la permission de leurs commandants¹³, étant donné qu'elles sont à portée de canon, qu'elles ne sont pas suffisamment fortifiées, elles ne résisteraient pas longtemps à l'assaut.

Parallèlement à la flotte, une armée de terre aussi puissante que celle des Turcs, viendrait par la Bulgarie pour fondre sur Andrinople (Edirne), et comme la population locale est orthodoxe, là aussi, elle se soulèverait avec bonne grâce. Prise en tenaille, la capitale ottomane ne pourrait éventuellement recevoir de l'aide que par la mer Noire, des principautés vassales de l'empire : la Crimée, la Moldavie, la Valachie et la Transylvanie. Étant entendu que le roi de Pologne serait nécessairement membre de la coalition pour qu'elle pût avoir une chance de réussite et que les princes des trois dernières principautés se révolteraient en collaboration avec les Cosaques et les Russes, aucune aide logistique ne pourrait venir, ni par le Danube, ni par la mer Noire, pour sauver la capitale.

¹² *Ibid.*, p. 38.

¹³ Pour l'étroitesse du détroit à cet endroit même, Brèves dit qu'il semble que cela soit « *Dieu [qui] ait voulu [cette configuration géographique] pour la sûreté de Constantinople et pour donner plus de majesté à celui qui en est possesseur...* » (*ibid.*, p. 41).

Nous ne savons pas quel sort réservait Brèves aux musulmans et aux juifs, s'ils ne se convertissaient pas immédiatement au christianisme. En revanche, une fois la conquête de l'empire faite, il propose d'éviter toute discrimination envers les orthodoxes, d'assister si nécessaire à leurs messes, d'honorer leurs ecclésiastiques, de faire le signe de la croix comme eux, d'approuver leurs jeûnes et de les imiter autant que possible en toute chose, de faire marcher leurs prêtres à la tête de l'armée d'occupation pour la montrer sous son meilleur jour, bref de traiter les chrétiens locaux avec tolérance, et de tenir une grande rigueur à ceux qui auraient des tendances contraires.

En liaison avec cette notion de chrétienté et de tolérance et en conclusion, Brèves développe une autre thèse, cette fois-ci concernant les janissaires et leur origine chrétienne. Selon lui, une grande partie de la milice turque étant d'origine *devşirme*¹⁴, et par conséquent constituée de fils de chrétiens enlevés en bas âge, après la conquête de l'Empire ottoman, il faudrait identifier ces gens parmi les prisonniers de guerre et les traiter avec la même tolérance que les Grecs et leur expliquer qu'ils avaient été pris jeunes et contraints de vivre hors de la « créance » de leurs pères, leur réservant ainsi une place respectable dans la nouvelle société dirigée par les puissances chrétiennes.

L'Égypte : conquérir la mère nourricière de Constantinople

« Capturer la mère pour avoir son enfant » : c'est peut-être l'idée qui peut résumer la position de ceux qui formulaient au XVII^e siècle des projets de conquête de l'Égypte, avant toute opération militaire visant la capitale ottomane. Pour eux, autant le Nil est la mère nourricière de l'Égypte, autant Constantinople dépend en tout point de vue de cette province. Aussi, pour combattre et conquérir l'Empire ottoman, faire tomber Constantinople sans déployer une flotte importante en mer Égée, devant les Dardanelles, ou encore sans prendre le risque de se laisser enfermer à Constantinople, impliquait pour certains intellectuels et stratèges de consacrer les efforts français et européens à

¹⁴ Enrôlement des enfants d'origine chrétienne dans le corps des janissaires.

attaquer avant tout l'Égypte comme un moyen facile de s'emparer de Constantinople. Si l'Égypte constituait pour elle-même, pour ses potentialités économiques, pour sa position-clef sur la route maritime des Indes orientales, un but de croisade, elle était, selon Leibniz (1646-1716), « de toutes les contrées du globe [...] la mieux située pour acquérir l'empire du monde et des mers ». À ces promesses de bonheur matériel, il fallait aussi ajouter les différentes prophéties bibliques qui préconisent cette idée de conquête du pays dont les juifs étaient chassés. Comme l'indique Alexandre Haran¹⁵, la conquête de l'Égypte et plus particulièrement de son ancienne capitale Memphis, était fixée comme le but de la croisade dans la littérature prophétique du XVII^e siècle.

Leibniz : une nouvelle carte mondiale

Sans être français, le projet de Leibniz¹⁶ doit être signalé comme tel, étant donné qu'il a été présenté à Louis XIV ; c'est en France qu'il a été discuté et gardé son actualité y compris à l'époque napoléonienne. En effet, Leibniz l'a conçu dans le cadre d'un vaste programme qui vise à remédier à l'instabilité européenne dont l'Empire ottoman et la France seraient les principaux responsables. Il estimait, en ces années 1670-1672, que l'œuvre de démembrement de l'Empire ottoman était on ne peut plus opportune. Non seulement l'Europe, mais tout l'Orient, n'attendaient pour se soulever que l'arrivée d'une force salvatrice. L'Égypte conquise, l'Empire turc croulerait de toutes parts. Cette mission étant confiée à la France de Louis XIV, le philosophe escomptait du même coup éloigner le danger français sur la Hollande et l'Allemagne, ébranler la traditionnelle alliance franco-turque et si possible en finir avec les sultans de Constantinople, qui constituaient encore un véritable danger pour l'équilibre européen et pour le christianisme : la famille des Köprülü (1656-1683) aux commandes du gouvernement turc avait encore

¹⁵ Alexandre Y. HARAN, *Le Lys et le globe. Messianisme dynastique et rêve impérial en France aux XVI^e et XVII^e siècles*, Paris, 2000, pp. 304-305.

¹⁶ Pour la totalité des documents relatifs au sujet, avec notes et introduction, cf. Gottfried Wilhelm LEIBNIZ, *Projet d'expédition d'Égypte*, dans *Œuvres*, éd. de Louis Alexandre Foucher de Careil, t. V, Paris, 1864.

une fois menacé Vienne en 1664 ; la dernière possession vénitienne importante en Méditerranée orientale, la Crète, était conquise en 1669, et la Pologne livrait alors la capitale de sa province de Podolie, Kaminiec (Kamaniçe). Cela dit, l'Empire ottoman n'apparassait plus aussi redoutable qu'au XVI^e siècle. Toutes les spéculations, y compris les plus extravagantes, étaient donc permises : la *reconquista* de l'Orient était à la portée de la main.

En général on a voulu attribuer le projet de Leibniz à une conjoncture particulière : détourner l'attention de Louis XIV qui se préparait à porter ses armes contre la Hollande. Il est vrai que le projet de Leibniz tombe dans cette période et prend même corps au cours de cette campagne. Mais il était déjà esquissé au début de 1670 et s'intégrait donc assez logiquement dans la longue lignée des projets de croisade contre l'Empire ottoman. En effet, le projet de Leibniz est né de son attachement profond au christianisme d'une part et d'autre part de ses fonctions de conseiller auprès de Jean-Philippe de Schœnborn, électeur de Mayence.

Le premier mémoire politique, que Leibniz intitula *Mémoire sur le maintien de la sûreté publique de l'Empire*, fut rédigé en juillet 1670, sous le patronage du baron de Boinebourg, ministre de Schœnborn. Précurseur du projet de l'expédition d'Égypte, ce document propose notamment que la Suède, la Pologne et la Russie, en alliance avec l'Empire, tournent leurs forces « vers les contrées barbares », afin de pénétrer la première jusqu'en Serbie, la seconde jusqu'en Crimée, à l'époque toutes deux sous souveraineté ottomane. À l'appui de sa démonstration, le philosophe indique les succès de l'empereur Léopold I^{er} contre les protestants hongrois insurgés mais protégés par l'Empire ottoman. Leibniz voit là une main divine qui montre à l'empereur « de quel côté il doit tourner ses armes », et de continuer :

Supposons donc que l'Empereur, la Pologne, la Suède s'avancent, en lignes parallèles, sur les barbares, et cherchent à étendre les limites de la Chrétienté ; que l'Empereur et la Pologne serrent avec efforts les Turcs, Moscou, les Tartares ; qu'aucun ne s'enfonce dans d'autres projets, ni n'ait à craindre des ennemis par derrière, comme alors la bénédiction de Dieu se manifesterait vite en faveur de la cause juste !

Dans la nouvelle configuration mondiale imaginée par le philosophe, l'Angleterre et le Danemark devraient s'emparer de l'Amérique du Nord, l'Espagne de l'Amérique du Sud, la Hollande des Indes occidentales, tandis que le Levant (l'Empire ottoman) est réservé au roi de France, élu « par la providence divine, pour être le guide des armes chrétiennes », au même titre que les rois de Jérusalem Godefroy de Bouillon et Baudouin, et surtout le roi de France Saint Louis. L'Afrique du Nord, dont l'Égypte, « le pays le plus heureusement situé du monde », devraient naturellement revenir à la France. Mal armée et nullement préparée à la guerre à cause d'une longue période de *pax ottomana*, l'Égypte offrirait au roi Louis XIV « une gloire immortelle, une conscience tranquille, des applaudissements universels, une victoire certaine, des avantages immenses ». Ainsi la conquête de l'Empire ottoman par le nord et par le sud étant réalisée, la paix régnerait désormais sur la terre et les hommes n'auraient plus « à faire la guerre qu'aux loups et aux animaux sauvages, auxquels pour le moment il est encore permis de comparer les barbares et les Infidèles, avant qu'ils soient domptés !... »

Ce « Yalta » du XVII^e siècle¹⁷ sera progressivement affiné au fil de quatre mémoires successifs, d'abord discrètement, puis plus ouvertement. Sa partie égyptienne s'appuie essentiellement sur les relations de voyages de Jean Thévenot (1633-1664) qui séjourna à Constantinople, en Égypte et en Palestine dans les années 1655-1659, mais surtout sur celles de Jean Coppin dont il sera question ci-après.

Une première lettre du baron Jean Chrétien de Boinebourg à Louis XIV, datée du 20 janvier 1672, recommande le projet de conquête conçu par Leibniz. Cette pièce est suivie de deux mémoires assez courts, l'un en français et l'autre en latin, et qui sont tous deux de la main du philosophe. Le mémoire en français tâche de détourner le roi de faire la guerre aux Hollandais, en lui représentant l'avantage, et même la nécessité, d'entreprendre la conquête de l'Égypte. Il y a un troisième projet, un mémoire en français non daté, mais portant la même argumentation et les mêmes caractéristiques qui attestent son

¹⁷ Faruk BILICI, « Un "Yalta" au XVII^e siècle », *Notre Histoire*, 191 (2001), pp. 54-58.

identité avec la pensée de Leibniz. Présenté au roi « après examen réfléchi », ce troisième document tente surtout de mettre en évidence l'intérêt de Louis XIV non pas de combattre la Hollande, mais la Turquie. Dans le premier cas, dit-il, la France n'aurait d'alliés que ceux qu'elle soudoiera ; dans le second, au contraire, le roi en aurait un nombre infini : certes le pape, les Portugais, les princes d'Italie, la Sicile, les Espagnols dans la Méditerranée, mais aussi l'empereur et les Polonais. Leibniz ne trouve pas assez de qualificatifs pour dépeindre l'Égypte aux yeux du roi. Il s'appuie sur des arguments historiques, géographiques, politiques et économiques assez précis. Hautement symboliques quant à la confrontation des mondes oriental et occidental, les références du philosophe remontent à l'époque d'Alexandre le Grand, à Auguste et à Néron, aux croisades, notamment à la septième menée par Saint Louis en 1249-1250, à la suite du concile de Lyon (1245), et qui s'est terminée par une défaite devant Mansoura dans le delta du Nil. Leibniz était persuadé, comme l'avait pensé Saint Louis, que la clef de l'Orient était ce pays, que la route de Jérusalem et des Indes passait par le Nil et qu'enfin et surtout l'anéantissement de l'Empire turc devait s'opérer par la conquête de l'Égypte.

Pour cela il suffirait de mobiliser trente mille hommes. La navigation ne pose pas de problème particulier, surtout après les progrès considérables que la marine française a faits les années précédentes aussi bien en puissance qu'en nombre de navires. Au cours de la traversée, qui pourrait se faire en six semaines environ, Malte, alliée de la France, constituerait une étape importante avant de passer à Alexandrie. De même, le secours fourni par la France en 1669 à la république de Venise en lutte contre les Turcs en Crète sert d'exemple à la démonstration de Leibniz. Par ailleurs, en cas de nécessité, la flotte a des possibilités d'aborder divers ports maghrébins. Mais il pense surtout qu'en cas d'attaque subite, les forces de l'Empire turc étant concentrées à Constantinople, l'Égypte ne peut guère recevoir d'aide par terre. Quant aux forces maritimes turques, Leibniz est convaincu qu'elles n'existent pratiquement pas, alors qu'elles ont montré le contraire en 1669 devant la Crète. Leibniz passe également en revue l'ensemble des fortifications situées sur le littoral de la mer Méditerranée et de la mer Rouge pour indiquer qu'à cause de la négligence des Turcs, elles tombent en ruine. Pour ce qui concerne les ports turcs de Suez et

de Qoseïr sur la mer Rouge, le philosophe prévoit une jonction de l'armée française avec la flotte portugaise pour les neutraliser. La forteresse du Caire, qui lui paraît être la plus solide, serait réduite à la famine par un blocus qui l'obligerait à se rendre.

Les préparatifs de la « descente française » seraient d'autant plus secrets que les Turcs n'imagineraient pas une pareille chose possible ; ils penseraient tout au plus qu'ils seraient destinés à la Crète ou aux Dardanelles et même à Constantinople. Dès que les Français auraient opéré leur descente, les côtes pourraient être occupées, les communications entre l'Asie Mineure et la Syrie coupées et la Turquie ne pourrait plus envoyer des secours. Même si elle le faisait, elle dégarnirait ses frontières hongroise, ukrainienne, géorgienne et perse, et serait exposée aux attaques de ses voisins.

En réalité, le projet de Leibniz vise à une analyse générale de la situation de tout l'Empire ottoman : la diminution de son commerce, la vénalité des charges, la faiblesse de la marine, la corruption du corps des janissaires et le peu d'entraînement que les recrues reçoivent, l'instauration du système héréditaire dans les charges militaires comme dans les charges civiles. Les différentes révoltes des pachas dans les provinces, l'assassinat des deux sultans (Osman II, en 1622, Ibrahim I^{er} en 1648) par les janissaires, l'exil en quelque sorte du sultan régnant Mehmed IV (1648-1687), qui réside à Andrinople au lieu de résider à Constantinople, sont présentés comme des signes de la perte du prestige de l'inviolabilité sacramentelle du sultan ottoman, d'autant que la plupart des pachas de provinces se conduisent comme des souverains locaux indépendants. Mais en faisant cette analyse, Leibniz se lance également dans une diatribe contre toute la société ottomane qui serait rongée par le mal : le commerce turc diminue, les habitants sont pauvres, les mœurs se relâchent, les activités productives et lucratives sont entre les mains des minorités juive et chrétienne, la justice y est notoirement vénale et la population n'a aucune confiance dans les juges. Ainsi le glas a sonné pour les Ottomans et la victoire est proche pour le peuple chrétien.

Jean Coppin : ancien militaire et diplomate converti

Ancien militaire, voyageur (février 1638-juillet 1639), consul de France et d'Angleterre à Damiette (1643-1646) et « syndic de la Terre Sainte », Jean Coppin avait environ soixante-dix ans lors de la publication de son livre au titre très évocateur : *Le Bouclier de l'Europe, ou la guerre sainte, contenant des avis politiques et chrétiens qui peuvent servir de lumière aux rois et aux souverains de la Chrestienté, pour garantir leurs Etats des incursions des Turcs et reprendre ceux qu'ils ont usurpés sur eux, avec une relation de voyages faits dans la Turquie, la Thébàide et la Barbarie*¹⁸.

Coppin dédie son ouvrage à Armand de Béthune, évêque et seigneur du Puy, comte de Velay, le successeur lointain d'Adhémar de Monteil¹⁹, lui-même évêque du Puy et grand animateur de la Première croisade. Il se présente comme un autre Pierre l'Ermite, se sent investi d'une mission divine et exprime à travers tout l'ouvrage son désir de coaliser les princes d'Europe dans le but d'une guerre sainte contre le Turc. Tout au long de ses séjours en Orient, il fut plutôt attentif aux signes qui pouvaient dénoter quelques faiblesses dans un empire dont la masse impressionnait encore fortement l'Europe, plutôt qu'aux images pouvant mener à une compréhension meilleure entre les différentes cultures, à la tolérance, ou à l'estime. Conformément à l'attitude générale, et influencé par l'idéologie ambiante, Coppin a pour ennemi « le Turc », et non pas forcément le Maure ou l'Arabe. Si ces derniers sont fidèles d'une foi qu'il ne partage pas, il formule souvent à leur égard des jugements qui témoignent non pas d'une volonté de loyauté ou d'une sympathie quelconque, mais d'un souci de manipulation. À l'instar des autres auteurs, lui aussi compte sur ces populations fraîchement gagnées à l'empire, et qui peuvent en cas de besoin se révolter contre la puissance ottomane. Quant aux chrétiens orientaux, il ne les ménage guère, et surtout pas les Grecs. Ils restent néanmoins, à ses yeux, les alliés potentiels pour une conquête générale de l'empire par une coalition chrétienne.

¹⁸ Lyon, Chez Antoine Briasson, 1686 ; cf. une publication partielle : Jean COPPIN, *Voyages en Égypte, 1638-1639, 1643-1646*, éd. de Serge Sauneron, Le Caire, 1971.

¹⁹ Ce prélat (mort à Antioche) fut chargé par Urbain II de prêcher la Première croisade à laquelle il participa ; il mourut de la peste après la prise d'Antioche.

Coppin s'appuie donc sur ses longs séjours dans les territoires ottomans et plus particulièrement en Égypte pour dresser « *des mémoires fort exacts de l'état [des places de l'Empire ottoman], de sa faiblesse dans l'étendue de sa monarchie, et des moyens de la détruire* »²⁰. En 1665, il avait déjà présenté des mémoires au marquis de Louvois et ensuite il passa en Italie pour les soumettre à l'approbation du pape Alexandre VII (1655-1667) qui, non seulement le garda à Rome pendant deux ans et demi, mais envoya également ses mémoires à toutes les cours européennes pour en cueillir les réactions. C'est en 1686, au moment où un véritable vent de conquête soufflait en France contre l'Empire ottoman, qu'il publia opportunément son ouvrage. Ainsi le projet de Coppin prend tout son sens, alors que Louis XIV faisait faire des observations et rédiger des études pour une éventuelle expédition contre Constantinople. Ce projet prétentieux est qualifié par son auteur comme « *le plus glorieux à Jésus-Christ que l'on puisse jamais concevoir et les moyens les plus infaillibles pour l'achever dont l'on ait encore oïï parler...* ». L'évêque du Puy destiné à porter la terreur dans le camp des Infidèles, devait donc jouer le rôle de Pierre l'Ermite ou celui du capucin Marco d'Aviano, animateur de la résistance européenne devant Vienne contre les Turcs.

En s'adressant à tous les souverains de la Chrétienté, Coppin voulait leur démontrer que, depuis l'échec de Vienne, les Turcs ont subi des pertes considérables, que les États européens se trouvaient dans une relative paix, qu'ils étaient plus puissants qu'ils ne l'avaient été depuis plusieurs siècles et que par conséquent l'occasion d'attaquer « *ce peuple infidèle* » ne saurait être plus favorable. Partant de la théorie que le point culminant des empires est en même temps celui de la décadence, Coppin estimait que même si l'Empire ottoman disposait encore des forces redoutables, il réunissait cependant tous les ingrédients de la chute des empires précédents. La raison principale de sa dislocation prochaine était la diversité des nations qui le composent et qui « *ne s'accordent presque en aucune chose que dans la seule impatience qu'elles ont de leur servitude* »²¹, et bien entendu parmi ces peuples, les chrétiens considérés comme des alliés naturels « *n'attendent que le temps propice qu'ils doivent estre délivrez du tyrannique joug de Mahomet pour se voir remis en paix sous cette cruelle domination* ».

²⁰ Jean COPPIN, *Le Bouclier de l'Europe...*, « Avertissement au lecteur », sans pagination.

²¹ *Ibid.*, p. 5.

Même si la finalité de son projet vise la conquête de Constantinople, Coppin préconise clairement de ne pas commencer les opérations de conquête par la capitale, « *parce que c'est de ce côté-là que réside tout le gros de sa puissance* ». Tout au contraire, sa méthode consiste à « *miner peu à peu* » par les forces navales légères et sur les flancs et dans les provinces maritimes, de raser autant que possible de places que le sultan ou les corsaires maghrébins tiennent sur les côtes. La guerre totale et immédiate contre le Turc, avec des forces massives, ne fait pas partie du plan de Coppin. Celui-ci veut aller lentement mais sûrement, quitte à augmenter les forces selon les progrès enregistrés.

Une fois cette précaution prise, la guerre générale contre l'Empire ottoman doit encore être préparée selon les principes politiques et militaires qui ne sont pas faciles à mettre en place. Dans tous les cas, Coppin prévoit dans son plan une ligue offensive et défensive entre les cours européennes contre « le Turc », mais après avoir établi la paix entre elles ; cette ligue subsisterait jusqu'à « *l'entière ruine* » de l'Empire ottoman²², et pour éviter toute contestation qui pourrait en résulter, elles régleraient à l'avance tous les points de litiges possibles relatifs au partage des provinces conquises, l'ordre dans lequel les opérations militaires auront lieu, et les villes qui seraient attaquées en premier lieu. L'ancien consul de France prévoyait pour cette croisade cent mille hommes, deux cents voiles et quelques autres embarcations, qui seraient fournis proportionnellement à la puissance de chacun des pays participant à la coalition.

Comme pour rappeler certaines guerres contemporaines, Coppin propose de traiter les peuples sous la souveraineté ottomane avec humanité, afin qu'ils se rangent du côté des croisés, de rejeter toute la brutalité de la guerre sur les janissaires, et de les convaincre que les armées européennes viennent « *plutôt pour les délivrer que pour leur nuire* »²³. Avec ce projet, nous sommes donc à la charnière entre les guerres de croisade et les guerres coloniales : s'il n'envisageait pas une élimination pure et simple des Turcs, comme d'autres l'ont fait, il voudrait cependant évangéliser la population, administrer les sacrements en public, exonérer d'impôts pendant quelques années les provinces

²² *Ibid.*, p. 70.

²³ *Ibid.*, p. 75.

conquises, agir avec précaution avec les Grecs, ne permettre le port des armes qu'aux chrétiens, mais surtout concernant les Arabes, il veut leur donner la possession des terres exploitées par les sipahis, afin qu'ils abandonnent les déserts.

Coppin, comme Leibniz, est partisan de commencer par affamer Constantinople, réduire le peuple qui l'habite « *dans la disette des choses nécessaires* », en établissant un blocus devant les Dardanelles. D'ailleurs, il ne s'arrête pas tellement sur les difficultés de passer ce détroit, se contentant de signaler la puissance de feu de l'armée navale française devant Alger ou de rappeler encore une fois la tentative vénitienne en 1656. Pour les conquêtes terrestres, l'auteur propose des machines de guerre, sortes d'énormes chars en bois faits essentiellement pour le désert et spécialement imaginés « *contre les infidèles* ». Celles-ci sont destinées à défendre l'infanterie contre la cavalerie, à transporter les munitions de guerre et de bouche, afin d'éviter la fatigue à la troupe. En cas d'attaque de l'ennemi, ces « forts ambulants » peuvent abriter un bataillon de cinq à six cents hommes, avec leurs charrettes et leurs chevaux.

L'auteur dresse également une carte de partage des provinces ottomanes entre les princes chrétiens. Basé sur l'« équité » et le degré de participation de chaque pays, ce partage tient compte de la qualité et des climats de ces provinces qu'il destine à des États. Le principe général consiste à ce que chacun des confédérés aura les provinces sur lesquelles il a des prétentions, sans tenir compte du rang des souverains. Mais à y regarder de près, la France s'y taille la part du lion, avec notamment la capitale de l'empire. Là encore l'argument principal est historique et remonte à l'empire latin de Constantinople :

Il faut observer que non seulement elle a esté autrefois, entre les mains des François, mais encore, que comme c'est un poste qui ne manquera pas d'estre envié des nations barbares qui l'environnent de tous costez, il est comme nécessaire que le Roy très chrétien en soit le maître, parce qu'il abonde de soldats et de vaisseaux pour s'en conserver la possession. J'ajoute à ces deux raisons, qu'étant le fils-ainé de l'Eglise, et fournissant de grandes forces à l'union, sans être encore

*pressé du Turc, il n'y a point d'autre récompense qui luy soit proportionnée que la dignité impériale*²⁴.

La France obtient aussi en Afrique du Nord, l'est de l'Algérie et toute la Tunisie ; la province de Corinthe en Grèce ; la ville d'Andrinople (Edirne) ; toute la partie maritime à partir des Dardanelles donc la mer de Marmara et tout le sud de la mer Noire jusqu'en Mengrélie en Géorgie, la ville de Trébizonde comprise ; toute la basse Égypte — « *parce que Saint Louis a porté ses armes à Damiette* » — le Delta jusqu'à Gaza. Le Caire et la haute Égypte constitueraient une sorte de république aristocratique tributaire du roi de France, qui n'aura pas besoin de grandes garnisons pour la garder sous sa tutelle, parce que les dignitaires mamelouks (*sancaks*) n'ont pas d'armes et de places fortes. Tout le reste de l'Empire ottoman sera partagé entre les différentes puissances chrétiennes, le pape recevant Jérusalem et la Judée.

Constantinople après Vienne

Autant la délivrance de Vienne, en 1683, constitua un prestige immense pour l'empereur Léopold I^{er}, autant elle fut une atteinte à celui du roi Très-Christien. Mais plus que les effets immédiats, ce sont les conséquences à long terme qui ont affecté sérieusement l'image de la France aux yeux du monde chrétien et essentiellement catholique. Outre sa prétention impériale, le roi de France était accusé d'avoir poussé les Turcs à faire la guerre contre l'Autriche, alors que lui-même était occupé à annexer Strasbourg, d'avoir fourni au sultan, soutiens militaire, financier, technique et diplomatique, et enfin de s'être opposé pendant le siège au départ des volontaires français qui auraient quitté la France clandestinement²⁵.

La réalité était que Louis XIV espérait secrètement la chute de Vienne pour voir réussir sa politique de revers contre les Autrichiens. Ainsi la France, tout

²⁴ *Ibid.*, p. 130.

²⁵ Archives du ministère des Affaires étrangères (AMAE), Correspondance politique (CP), Turquie, t. 16, fol. 503, 9 juin 1683, Louis XIV à Guilleragues.

en se défendant à Constantinople de vouloir joindre des ennemis du Grand Seigneur, faisait courir le bruit en Europe que, si le roi avait voulu ruiner l'Empire et monter sur le trône de Charlemagne, il n'aurait pas trouvé meilleure occasion que de secourir puissamment les Ottomans et les mécontents. Mieux, si la Sainte-Ligue avait fait des progrès dans les Balkans et en Méditerranée, elle les devait, selon le Père Philippe de Sainte-Thérèse, à la France²⁶.

En tout cas, sur le plan psychologique, la victoire de Kahlenberg marqua la naissance de la puissance de l'Autriche en Europe et compromettait ainsi gravement l'image de la France. Mais elle est considérée aussi comme la fin de l'idéal chrétien de la croisade, laissant la place à des guerres séculières. Dans l'immédiat, l'empereur paraissait le sauveur de la Chrétienté, et le roi le complice de l'Infidèle. Louis XIV se trouvait acculé au coup d'éclat, seul susceptible d'éclipser la gloire des Habsbourg. Si l'on a considéré la révocation de l'édit de Nantes comme une conséquence de l'échec turc devant Vienne, c'est bien parce que Louis XIV voulait regagner la sympathie du monde catholique, qui le traitait de « Turc de Versailles », non pas par une guerre de religion, mais tout simplement par une guerre séculière. Tels sont les enseignements que l'on peut tirer de la vaste campagne d'exploration dans tous les points névralgiques de l'Empire ottoman, lancée par le roi et son ministre Seignelay au cours des années 1685-1687, durant lesquelles les puissances alliées enregistrent des progrès spectaculaires en Méditerranée comme dans les Balkans.

Après la signature de la trêve de vingt ans à Ratisbonne, le 15 août 1684, entre l'Empire et l'Espagne, au lendemain de la levée du siège de Vienne par les Turcs et surtout profitant de l'occasion offerte par la mort de l'ambassadeur à la Porte Guilleragues (6 mars 1685), Louis XIV songea, semble-t-il, à mettre à exécution des projets de conquête en Orient. D'abord le choix du nouvel ambassadeur de France ne fut pas anodin. Il s'agissait de Pierre Girardin, lieutenant civil au Châtelet de Paris qui, en 1665, avait accompagné Denis de La

²⁶ Philippe de SAINTE-THÉRÈSE, *Panégyrique de Louis le Grand prononcé à Bourges* (1688, BNF, LB37, 3917), p. 25.

Haye dans son ambassade à Constantinople et avait pendant plusieurs années voyagé en Orient.

Le nouvel ambassadeur, arrivé à Constantinople le 12 janvier 1686, accompagné d'une suite nombreuse et escorté par plusieurs vaisseaux de guerre, avait reçu ordre d'embarquer avec lui un contrôleur général des galères, devenu plus tard conseiller du roi, Étienne Gravier d'Ortières, pour inspecter les Échelles du Levant afin de remettre de l'ordre dans le commerce français en Turquie. Mais on prit soin d'adjoindre à celui-ci des ingénieurs de la Marine, qui avaient reçu mission de dresser des cartes exactes des Dardanelles et de Constantinople, de relever les mouillages, de prendre des plans des forteresses et des murailles. Les mêmes observations devaient être faites dans l'Archipel et sur les côtes d'Anatolie, de Syrie et d'Égypte. Sous le prétexte de travailler à un portulan de la Méditerranée et de visiter les commerçants français des Échelles du Levant, la mission confiée à Gravier d'Ortières et à ses collaborateurs ne semble avoir eu d'autre but que de préparer la grande entreprise que Louis XIV méditait en Orient, mais que les guerres avec l'Empire, l'Espagne, l'Angleterre et la Hollande devaient bientôt empêcher de recevoir même un commencement d'exécution.

Le personnage principal de la mission envoyée par Louis XIV pour repérer les lieux, étudier la situation politique, économique et militaire, réaliser les documents préparatoires, est donc Étienne Gravier, Marquis d'Ortière, qui est surtout connu pour son traité de marine de 1680 et son projet d'ordonnance sur les galères et l'hôpital des forçats²⁷, qu'il rédigea à Marseille alors qu'il était contrôleur général des galères²⁸.

²⁷ Archives nationales, sous-série A4/2 : Marine, « Projet d'ordonnance sur le fait des galères dressé par ordre du Roy par le Sieur Gravier d'Ortières controlleur des galères en France, 1682 ».

²⁸ L'essentiel des renseignements sur Gravier d'Ortières se trouve dans la thèse de Janick BOUDAZIN, *Les Coffres de mer de Gravier d'Ortières suivant son traité de marine de 1680*, thèse pour le diplôme d'État de docteur en Pharmacie, Université de Nantes, 1995.

La mission commerciale de Gravier d'Ortières dans l'Empire ottoman

Sa première mission, officielle, consistait à la fois en une tournée générale d'information, de propagande et d'intimidation à peine voilée auprès des pachas et des populations des provinces ottomanes, mais aussi d'amélioration du commerce français dans le Levant²⁹. En ce qui concerne la mission véritable que Gravier d'Ortières devait accomplir en Orient, il faut surtout examiner les différentes instructions données aux officiers, capitaines, ingénieurs et dessinateurs qui l'accompagnaient, les correspondances et, bien entendu, les rapports rendus par les uns et par les autres. Plusieurs de ces instructions et mémoires datent du 15 août 1685 et insistent avec beaucoup de détail sur l'étude minutieuse des côtes et des lignes de défense des îles, des ports et surtout des Dardanelles. La première de ces instructions est adressée au chevalier du Mené, qui allait prendre Gravier d'Ortières à son bord :

Sa Majesté veut que, le dit S^r Dumené s'applique principalement à examiner le passage des Dardanelles et la force des Châteaux qui y sont, en observant quels vents doivent régner pour passer, à quelle distance on est éloigné desdits Châteaux en passant, et, s'il est facile de tenter ce passage avec plusieurs vaisseaux et galères ; quelles conjonctures de temps il faudroit prendre pour cela ; s'il y a des batteries considérables qui regardent la mer ; quel nombre de pièces de canons il y a dans ces batteries, et quelles garnisons il y a dans ces Châteaux³⁰.

Le même jour, des instructions furent également envoyées à Plantier. Elles ne laissent aucun doute sur le caractère militaire de la mission que l'on voulait lui confier :

Mémoire pour servir d'instruction au S^r Plantier, ingénieur ordinaire du Roy.

Elle veut que dans tous les lieux de l'Archipel où ledit Sr Dumené touchera, il en lève des plans et cartes, et sonde exactement tous les mouillages, qu'il examine soigneusement l'entrée des havres, leur distance jusques aux rades les plus prochaines, les traversiers des ports, et par quels

²⁹ Cf. Paul MASSON, *Histoire du commerce français dans le Levant au XVII^e siècle*, Paris, 1896, pp. 246-247.

³⁰ AN, Archives de la Marine, B² 54, f^o 308-311, fait à Versailles, 15 août 1685.

aires de vent on peut y entrer. Il doit principalement s'appliquer à examiner le passage des Dardanelles, la force des Châteaux qui y sont, et observer quels vents doivent régner pour y passer, à quelle distance l'on en est éloigné en passant, et s'il est facile de tenter ce passage avec plusieurs vaisseaux et galères, quelles conjonctures de temps il faudroit prendre pour cela, s'il y a des batteries considérables qui regardent la mer, quel nombre de pièces de canon il y a dans les batteries et quelles garnisons il y a dans les Châteaux³¹.

En même temps que Gravier d'Ortières et Plantier, deux autres officiers ingénieurs, les frères de Combes, avaient été chargés par le ministre d'une mission analogue. À en croire les documents qu'ils ont laissés, ils avaient ordre de lever les cartes et plans des îles de Ténédos et de Mytilène, d'Izmir et surtout des Dardanelles et de Constantinople.

Dès le début de l'année suivante, une nouvelle mission était confiée à un autre ingénieur, le sieur Razaud qui allait en Turquie poursuivre les observations de Plantier. Le ministre lui adressait une lettre, le 27 janvier 1687³², et, le 14 mars suivant, il recevait des instructions détaillées qui vont bien au delà de simples besoins de renseignements cartographiques ou topographiques :

Mémoire pour servir d'instruction, au S^r Razaud, que le Roy a choisy pour faire le voyage des Eschelles de Levant.

[...] Il reconnoistra tous les endroits des costes propres à faire des descentes, c'est-à-dire si la cote est basse, platte non escarpée, si elle est de sable et non ferées, si les gros vaisseaux en peuvent approcher assez pour soutenir la descente de leur canon, s'il y a assez de fonds joignant le rivage pour y faire aborder les grandes chaloupes, et si la coste forme une pointe ou avance dans la mer, autour de la quelle les gros vaisseaux puissent se ranger et mouiller en croissant, à demy portée de canon, en travers de la pointe sur laquelle on veut faire descente. [...]

Il doit pareillement observer si les endroits propres à deffendre les descentes sont larges et spacieux, si le terrain est favorable ou non, et si le canon de terre peut porter jusqu'aux vaisseaux, et à quelle distance il peut aller à peu près.

³¹ AN, Archives de la Marine, B² 54, p. 311-312, fait à Versailles, 15 août 1685.

³² AN, Archives de la marine, B⁷ 59, fol. 9.

Lorsqu'il sera rentré dans le pays, il considérera la situation, s'il est plat ou montagneux, facile ou difficile pour les charoïs, s'il est entrecoupé de ruisseaux, de rivières, ou de marais, s'il est abondant ou non en fourrages et bois, s'il est aisé d'y marcher avec des troupes, et si les défilés en sont fréquens ; il en marquera bien la longueur et la largeur et ce qui les peut rendre favorables ou nuisibles à l'ennemy.

Il examinera pareillement avec soin l'entrée des villes, de quelle manière elles ferment, combien de fermétures il y a à chaque porte, et comment on y aborde, s'il y a des fauxbourgs, s'ils sont grands et considérables, quels ruisseaux ou quelle rivière passent à travers, ou y abordent ; il remarquera l'entrée de leurs havres, leur étendue et leur profondeur, de quelle façon on les forme et quels vaisseaux y peuvent entrer.

[II] remarquera aussy quelle en est la fortification ; si elle est bastionnée ou fermée avec des tours, quelle est l'étendue et la hauteur des murs, si les fosses sont pleins d'eau, ou secs, et de quelle largeur ou profondeur ils sont à peu près.

Si c'est une place fortifiée à la moderne, il observera la qualité de sa fortification, quels en sont les bastions, et leur nombre, si elle est revestue et comment, la grandeur des flancs et de quels endroits on pourroit les battre, s'il y a des dehors et de quelle manière ils sont, faits, s'ils sont revestus ou non, quels sont les fosses, chemins couverts et glacis, et si ces derniers sont bien rasez par les deux lunes et le corps de la place. [...]

[II] remarquera les environs, s'il y a de l'eau ou du fourage, si le pays est pierreux et sec, ou gras et fertile, s'il est plat ou montagneux, s'il n'y a point de fonds, ou de rideaux, qui en puissent favoriser les approches, si la circonvallation sera de grande estendue, si elle ne sera point séparée par des rivières, grandes ravines, ou par des marais, si les camps qui seront situés hors de la portée du canon de la place ne se trouveront point sous celle de quelque commandement hors des lignes, duquel une armée de secours se peut facilement saisir pour incommoder le dedans des lignes mesmes, et en ce cas voir si on ne le pourroit pas occuper et l'attacher aux lignes.

Finalement, il s'informerá de l'estat des saisons dans le pays, quel temps il y fait ordinairement à chacune et quelles sont les plus propres aux entreprises qu'on y pourroit faire avec des armées de terre et de mer.

Il reconnoistra aussy si le pays est peuplé, quel ordre les habitans tiennent pour pourvoir à leur surté, quelles sont les forces, de quelles troupes ils servent, et de quelle façon ils gardent leur place.

Après qu'il aura bien veu deux ou trois fois la mesme chose, il se retirera sur le vaisseau, sur lequel il sera embarqué, pour la dessiner et en faire des plans les plus approchans de la vérité qu'il se pourra. Il écrira aussy les observations, qu'il aura faites, dans un journal, lequel sera toujours

*relatif aux plans et cartes, qu'il doit faire avec toute la justesse et l'exactitude qu'il luy sera possible, et, à son tour, il enverra le tout à Sa Majesté*³³.

Une documentation exceptionnelle à défaut de conquête

Le travail accompli par ces ingénieurs ainsi que par Gravier d'Ortières a laissé derrière eux une masse documentaire impressionnante. Même si, sur le coup, il s'agissait réellement d'une intention de tenter un coup de force, le recul dans le temps permet de constater leur intérêt réel sur le plan historique.

La mission de Gravier d'Ortières se termina en 1687 ; il avait successivement visité Constantinople, Izmir, Chio (Sakız), Salonique, Athènes, la Crète, les îles de l'Archipel, Chypre, Alep, Tripoli de Syrie, Saïda, Alexandrie, Rosette et Le Caire. Nous avons parlé dans la partie précédente de son inspection commerciale et de son *Mémoire*. En même temps Gravier d'Ortières avait réuni cartes, plans, vues, levés et dessins pendant ses deux voyages, et les avait distribués suivant le même ordre en trois gros recueils intitulés *Estat des places que les princes, Mahométans possèdent sur les costes. de la mer, Méditerranée et dont les plans ont été levez par ordre du Roi à la faveur des la visite des Eschelles de Levant, que Sa Majesté a fait faire les années 1685, 1686 et 1687, avec les projets pour y faire descente et s'en rendre Maistre*³⁴.

Un texte étendu devait accompagner ce recueil de cartes et de vues précieux à plus d'un titre ; il n'a malheureusement pas été transcrit et de nombreux feuillets, qui portent seulement des titres de chapitres ont été laissés en blanc. Mais, en tête du premier volume se trouve la copie d'un long mémoire sur Constantinople et l'Empire ottoman. Ce mémoire peut être divisé en sept parties inégales : description de Constantinople et de ses environs ; les forces maritimes ottomanes ; la politique ottomane et ses maximes ; « *les forces nécessaires pour brûler Constantinople suivant les instructions de Sa Majesté* » ; les moyens de retirer l'ambassadeur et les Français dans les Échelles en cas d'une rupture ; « *Projet de*

³³ AMAE, CP, Turquie, supplément, vol. 6, pièce 10 (minute), f°219-220. Fait [à Versailles, le 14 mars 1687]. Dans le verso du document, il est indiqué : « Instructions pour le Sr Razaud dans le voyage des échelles du Levant ».

³⁴ BnF, ms. fr. 7176.

paix avec la Porte après l'expédition de Constantinople » ; enfin « *Réflexions sur le mauvais état de l'Empire ottoman avec les moyens de rétablir l'Empire d'Orient en faveur de la France* ».

« Il les faudroit tous tailler en pièces »

Après avoir vanté l'excellence de la position de Constantinople et les avantages de son port, constaté le mauvais état de ses défenses et les facilités de toute sorte que la négligence des Turcs offrait à l'agresseur, Gravier d'Ortières en arrive au projet de prise de Constantinople. Il étudie successivement l'hypothèse d'une descente pour s'emparer de la ville et celle d'un bombardement « *pour brusler Constantinople, suivant les instructions de Sa Majesté* ». Toutes les circonstances accessoires, tout le détail de l'expédition sont soigneusement étudiés : le choix des vaisseaux, des équipages et des pilotes, les quantités de munitions et de vivres nécessaires ; les moyens de retirer l'ambassadeur de France, les ressources qu'offrirait, pour l'entretien de l'armée et de la flotte, les îles de l'Archipel, enfin les conditions de la paix que le roi imposerait au Grand Seigneur.

Le dernier chapitre, et en même temps le plus long et le plus important de tout le mémoire, est consacré à des considérations de politique générale sur l'état de l'Empire ottoman, son rôle dans l'équilibre européen, les intérêts des différentes puissances, l'Empire, le royaume de Pologne, la république de Venise. Il se termine par un projet de partage de la Turquie et des pays voisins, aux termes duquel Venise devait avoir l'Esclavonie, la Croatie, la Bosnie, la Dalmatie, l'Albanie et l'Épire, en échange de la Morée, de l'Achaïe et de l'île de Négrepont, cédées au roi de France ; le roi de Pologne recevait la Moldavie et la Valachie ; on donnait au comte Thököly la principauté de Temeswar (Timișoara), ce qui le mettait en mesure de soulever à l'occasion les Hongrois contre l'Empire, mais surtout sous la dépendance de la France ; enfin la France gardait la Morée, l'Achaïe, la Thessalie, la Macédoine, la Serbie, la Bulgarie, la Roumanie, les îles de l'Archipel. Un nouvel empire français d'Orient se trouvait

ainsi reconstitué sous le sceptre d'un fils de Louis XIV, qui aura pour capitale Constantinople.

Contrairement à d'autres, Gravier d'Ortières, comme d'ailleurs les frères de Combes, proposa une action directe contre Constantinople, au lieu de commencer par d'autres ports. Pour lui, il n'est pas permis d'hésiter, car les Impériaux étaient sur le point de fondre sur la capitale ottomane ; en commençant par la capitale les forces ottomanes seraient « *enfermées* », c'est-à-dire coincées entre la mer et les frontières, de sorte qu'il serait facile de les « *faire toutes périr en Europe* ». Les Français pourraient d'autant plus rapidement les « *assomer* » que tous les peuples seraient armés contre eux et devenus leurs ennemis. Gravier d'Ortières excluait toute clémence pour les Turcs qui seraient tentés de passer en Asie où ils pourraient se rassembler. Ainsi, en portant le coup directement sur la capitale, Gravier d'Ortières escomptait obtenir une surprise totale, car « *si une puissante armée navale paroïssoit aux Dardanelles, la ville de Constantinople seroit bientôt abandonnée* ». Étant entendu que tous les peuples non musulmans et même non turcs constituant l'Empire ottoman ne manqueraient pas de se soulever et ayant des chefs et des armes, ils suffiraient seuls « *pour tailler tous les Turcs en pièce, et auxquels ils ne feroient aucun quartier pour se venger des cruautés qu'ils souffrent depuis longtemps sous leur tyrannique domination* ». On retrouve donc le thème de libération des peuples qui fut largement utilisé à partir du XVIII^e siècle partout dans le monde non européen par les grandes puissances coloniales.

Gravier d'Ortières, comme d'ailleurs les frères de Combes, prévoyait une véritable apocalypse : les armées ottomanes seraient disloquées lorsqu'elles apprendraient le désordre de l'empire et la fuite du sultan en Asie d'où il ne pourrait plus envoyer ni ordre ni secours ; personne n'échapperait au carnage. Selon Gravier d'Ortières, « *il les faudroit tous tailler en pièces* »³⁵, à l'exception des femmes et des enfants qu'il fallait passer également en Asie. Gravier d'Ortières propose cependant de donner quartier à une vingtaine de milliers d'hommes sur lesquels on choisirait dix à douze mille des meilleurs pour les envoyer en France et les utiliser comme chiourmes dans les galères royales. Dans l'hypothèse où

³⁵ *Ibid.*, « États des places... », fol. 68r.

les armées ottomanes déposeraient les armes sans résistance, le conseiller du roi les laisse en vie et leur offre une dispersion dans les différentes villes des côtes, sur les îles de l'Archipel pour les embarquer ensuite en Algérie et en Tunisie, de manière à ne plus revenir en Asie à cause de la distance. Ainsi les Turcs ne seraient plus en état de former une nation capable d'entreprendre quoi que ce soit, donnant l'occasion à toutes les provinces d'Asie et d'Afrique de se révolter et de s'ériger en États souverains, « *dont il y auroit beaucoup moins à craindre, estant ainsy divisez* ».

Même si l'idéologie générale à la fois des dirigeants comme celle de l'opinion publique correspond bien à la philosophie de ces projets, ceux-ci n'ont jamais été adoptés officiellement par les pouvoirs publics. D'ailleurs, souvent les auteurs de ces projets ont été utilisés comme « fusibles », propres à être jetés dans les oubliettes lorsque le contenu de leurs projets devenait trop compromettant. Le cas de Gravier d'Ortières, auteur du projet de croisade le plus complet et le plus concret, est significatif. En effet, non seulement Gravier d'Ortières n'a pas été récompensé pour sa mission, tout au contraire il semble qu'il a disparu corps et âme dans les ténèbres de l'Histoire, puisque nous ne savons même pas où il est mort ni dans quelles conditions. Il y a bien un domaine d'Ortières dans l'actuel département d'Indre-et-Loire, mais déjà au XVIII^e siècle, un de ses descendants, un capitaine de l'armée, cherchait désespérément à faire valoir les droits de son aïeul à une pension. C'est ni la première ni la dernière fois qu'un agent « déchiffré » du roi est mis à l'écart.

Table des matières

Avant-propos.....	5
Allocution par Jean LECLANT.....	7
Introduction par Jacques PAVIOT.....	11
Jacques PAVIOT	
L'idée de croisade à la fin du Moyen Âge.....	17
Marco MESCHINI	
Penser la croisade après la chute de Jérusalem (1187). <i>Le De re militari et triplici via peregrinationis ierosolimitane</i> de Radulfus Niger.....	31
Jean RICHARD	
Le royaume de Chypre face aux projets de croisade.....	61
Pierre-Anne FORCADET	
<i>Le De recuperatione Terre Sancte</i> de Pierre Dubois : prétexte de croisade et pouvoir royal.....	69
Marie BLÁHOVÁ	
Les projets de croisade des rois de Bohême contre la Prusse.....	87
Antonio GARCÍA ESPADA	
The Geographical Enlargement of the Crusade Theory after 1291. Its Subaltern Roots	109

Emmanuelle VAGNON	
Géographie et stratégies dans les projets de croisade, XIII ^e -XV ^e siècle	125
Julien TROUILHET	
Les projets de croisade des dominicains d'Orient au XIV ^e siècle. Autour de Guillaume Adam et Raymond Étienne	151
Jaroslav SVÁTEK	
<i>L'Avis pour entreprendre la guerre contre les herectiques de Behaigne.</i> Son auteur, son contexte et son objectif.....	183
Martin NEJEDLÝ	
Union des pays chrétiens ou croisade contre le Turc ? Un projet de Georges de Poděbrady difficile à (ne pas sur)interpréter	203
Benjamin WEBER	
Y a-t-il eu des projets de croisade pontificaux au XV ^e siècle ?	231
Dan Ioan MUREȘAN	
La croisade en projets. Plans présentés au Grand Quartier Général de la croisade, le Collège des cardinaux.....	247
Emmanuelle PUJEAU	
<i>Conseils pour l'entreprise contre les Infidèles</i> ou le <i>modus operandi</i> de la croisade au XVI ^e siècle	287
Faruk BILICI	
Les projets de croisade français contre l'Empire ottoman au XVII ^e siècle	315

